

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE

01

TRANSPORT

02

ADMINISTRATION

10

RURAL

02

NON DEFINIS

01

N° 2922

25 Octobre 2023

25 October 2023

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	10001/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY Lire
	Titre/objet	DECISION N°10001/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY DU 23/10/2023 ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°091/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 24/08/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIGNONS D'ENTRAÎNEMENT POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	08/AONO/C-KAELE/CIPM-PCCM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°13APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/C-KAELE/CIPM-PCCM/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE DU 25 SEPTEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION VINGT-DEUX (22) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 DANS LA COMMUNE DE KAËLÉ, DÉPARTEMENT DE WLAYO-KANI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD,
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

3	Reference	355/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION ? 355/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/2023 DU 24/10/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 054/AONO/ MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 04/07/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MAYO-NGIWA DU TRONCON DE ROUTE TIGNERE-MAYO-BALEO DANS LE DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

4	Reference	011/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS A SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 011/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/2023 DU 24 OCTOBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION CHARGÉE D'APPUYER L'UNITE DE GESTION DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE (PFS-AIE) DANS LA REALISATION DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION AUPRES DES JEUNES URBAINS DE 18 A 35 ANS BENEFICIAIRES DE LA PHASE PILOTE DES SOUS COMPOSANTES « INCLUSION ECONOMIQUE DES JEUNES » ET « CONCOURS DES PLANS D'AFFAIRES »IDA CRÉDIT N° 70480-CM PAYS : CAMEROUNPROJET : PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUECRÉDIT IDA : N°70480 CMTITRE : RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION CHARGÉE D'APPUYER L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE (PFS-AIE) DANS LA RÉALISATION DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION AUPRÈS DES JEUNES URBAINS DE 18 À 35 ANS BÉNÉFICIAIRES DE LA PHASE PILOTE DES SOUS COMPOSANTES « INCLUSION ÉCONOMIQUE DES JEUNES » ET « CONCOURS DES PLANS D'AFFAIRES »
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-11-2023

5	Reference	10028/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	DECISION N°10028/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 23/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°093/23/AONO/SDCC/CIPM DU 28/08/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PNEUMATIQUES POUR CAMIONS ET ENGINs TP A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	09/AONO/C- KAELE/CIPM-PCCM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°09APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 09/AONO/C- KAELE/CIPM-PCCM/2023 DU 25 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-DEUX (22) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 DANS LA COMMUNE DE KAËLÉ, DÉPARTEMENT DE MAYO-KANI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

7	Reference	015/CNCC/DG/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 015/CNCC/DG/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DU 27 SEPTEMBRE 2023 SUITE A L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°04930-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DGMTR/CECA-BYO DU 27 SEPTEMBRE 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS AU MAGASIN DE STOCKAGE DES MARCHANDISES DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) SITUE DANS LA ZONE PORTUAIRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

8	Reference	014/CNCC/DG/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 014/CNCC/DG/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DU 25 SEPTEMBRE 2023 SUITE A L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°04796-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/AC DU 25 SEPTEMBRE 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DU RESEAU ELECTRIQUE DE CERTAINS BATIMENTS DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) .LOT1 ET LOT2
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

9	Reference	006/DC/MO/C-TBRO/SG/CIPM/PRODESV/2023 Lire
	Titre/objet	N°006/DC/MO/C-TBRO/SG/CIPM/PRODESV/2023 RELATIF A L'ACQUISITION DE : LOT 1: ACQUISITION DE DEUX MACHINES DE PRESSE A HUILE DANS LES LOCALITES DE TOUBORO ET MBAKANA; LOT 2: ACQUISITION DE SIX (06) MACHINES A MOUDRE, SIX (06) A DECORTIQUER ET SIX (06) MOTEURS DANS LES LOCALITES DE TOUBORO, NDOCK, PANDJAMA,MAN RIGARA LOT 3: ACQUISITION DE DIX (10) MOTOPOMPES AVEC MOTEURS ET ACCESSOIRES DANS LA COMMUNE DE TOUBORO,DEPARTEMENT DU MAYO-REY,REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-11-2023

10	Reference	005/DC/C-TBRO/SG/CIPM/PRODESV/2023 Lire
	Titre/objet	N°005/DC/C-TBRO/SG/CIPM/PRODESV/2023 DU 20/10/2023 RELATIF A LOT 1: L'ACQUISITION D'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTERGRE DE DOMPTA; LOT 2: L'ACQUISITION D'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL POUR LE CENTRE MERE ET ENFANT AU CMA DE MBAIMBOUM, DANS LA COMMUNE DE TOUBORO , DEPARTEMENT DU MAYO-REY , REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-11-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference	10038/23/DG/DAG/DAMP/SMP/NY Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°10038/23/DG/DAG/DAMP/SMP/NY DU 23/10/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°048/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 03/04/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE MACHINES-OUTILS POUR L'ATELIER MECANIQUE DE LA SODECOTON.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

12	Reference	09998/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY Lire
	Titre/objet	DECISION N°09998/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY DU 23/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°061BIS/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 10/08/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BROSSES NYLON POUR LES USINES D'EGRENAGE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

13	Reference	N°D13-405/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°D13-405/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 19 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°057/D13-269/AONO/ MINSANTE/CIPM/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ (CSI) DE MBOGOMBAM : ARRONDISSEMENT DE BEDASSI, DÉPARTEMENT DE NGOKETUNJIA, RÉGION DU NORD-OUEST.FINANCEMENT : BIP 2023
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

14	Reference	10034/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire
	Titre/objet	DECISION N°10034/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 23/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEAMANDE DE COTATION N°22/23/DCO/SDCC/CIPM DU 11/09/2023 POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

15	Reference	013/AONO/C-KAI-KAI/CIPM-PCCM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 013/AONO/C-KAI-KAI/CIPM-PCCM/2023 DU 13/10/2023 POUR TRAVAUX DECONSTRUCTION DE DIX-HUIT (18) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE KAI-KAI,DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2023 EL SUIVANTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-11-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

16	<p>Reference 1666/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°_1666/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/2023 DU 24/10/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 054/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 04/07/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MAYO-NGIWA DU TRONCON DE ROUTE TIGNERE-MAYO-BALEO DANS LE DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

17	<p>Reference 116/23/AOIO/SDCC/CIPM Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°116/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 20/10/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIECES DE RECHANGE POUR LE TAPIS LEGRAS OU EQUIVALENT A LA SODECOTON</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 17-11-2023</p>
-----------	---

18	<p>Reference 013/CNCC/DG/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 013/CNCC/DG/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DU 25 SEPTEMBRE 2023 SUITE A L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°04770-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/OJ DU 25 SEPTEMBRE 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES COMMODITES COMPLEMENTAIRES AU CENTRE DE VIE DE NGOULENTANG POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

19	<p>Reference 005/AONR/APN/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 005/AONR/APN/CIPM/2023 DU 25 OCTOBRE 2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE – ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE – FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, AU TITRE DE L'EXERCICE 2024 FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2024.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 30-11-2023</p>
-----------	--

20	<p>Reference 30/23/DCO/SDCC/CIPM Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°30/23/DCO/SDCC/CIPM DU 20/10/2023 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIECES POUR GROUPES ELECTROGENES A LA SODECOTON</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 09-11-2023</p>
-----------	--

21	<p>Reference 0097/AONO/CRCE/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0085/AONO/CRCE/CIPM DU 14 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES ATELIERS MOBILES ET DES OUTILLAGES DIVERS POUR LA BASE LOGISTIQUE DU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS, LIGNE 222 150 : MATÉRIELS DE RÉPARATION DES VÉHICULES ET DES ENGIN</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 13-10-2023</p>
-----------	---

#

RESUME DES CONSULTATIONS

22

Reference	1 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE PROPOSITIONSN°05/DDP/ADC/CSPM/2023 DU 11/09/2023POUR LA MISSION DE CONTROLE QUALITE DES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (PROJET RAP-AID).
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**DECISION N°10001/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY DU 23/10/2023 ATTRIBUTION DU MARCHÉ
RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°091/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 24/08/2023
POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIGNONS D'ENTRAÎNEMENT POUR LES USINES D'EGRENAJE DE
LA SODECOTON**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le dossier d'appel international ouvert N°091/23/AONO/SDCC/CIPM du 24/08/2023 pour la fourniture d'un lot de pignons d'entraînement pour les usines d'égrenages de la SODECOTON

Considérant La lettre N°120/23/SDCC/ CIPM du 12/10/2023 Septembre 2023 du président de la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE:

Article 1er: La sociétés ci-après ,est retenue comme adjudicataire du marché Lettres- relatif à l'appel d'offre susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	GLOBAL SERVICES CHALLENGE B.P 5688. DOUALA	132 427 192	180 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 23 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE DE KAELE

**ADDITIF RECTIFICATIF N°13 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°08/AONO/C-KAELE/CIPM-PCCM/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE DU 25 SEPTEMBRE 2023 POUR LE
RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTRÔLE ET LA
SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION VINGT-DEUX (22) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET
T4 DANS LA COMMUNE DE KAËLÉ, DÉPARTEMENT DE WLAYO-KANI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD,**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, et seront déposées le **24/10/2023 à 14 heures** contre récépissé dûment signé du chef de service des Marchés des Projets et Programmes des Partenariats (DPPP).

Elles devront porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°08/AONO/C-KAELE/CIPM-PCCM/2023 DU 25 SEPTEMBRE 2023 en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de vingt-deux (22) logements de type T2, T3 et T4 dans la Commune de KAELE, Département du MAYO-KANI, Région de L'EXTREME-NORD.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les documents constituant l'offre seront présentés en trois (03) volumes ci-après, placés dans trois (03) enveloppes :

- Enveloppe A : comprenant l'offre administrative (volume 1) et l'offre technique (volume 2) ;
- Enveloppe B : comprenant l'offre financière (volume 3) ;
- Enveloppe C contenant une copie de l'offre financière (volume 3) séparée et sellée servant d'offre témoin destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation marquée comme telle. Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

NB : L'absence de l'offre témoin est un motif de rejet des offres.

1 Remises des offres**Lire plutot**

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, et seront déposées le **15/11/2023 à 14 heures** contre récépissé dûment signé du chef de service des Marchés des Projets et Programmes des Partenariats (**DPPP**).

Elles devront porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°08/AONO/C-KAELE/CIPM-PCCM/2023 DU 25 SEPTEMBRE 2023 en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de vingt-deux (22) logements de type T2, T3 et T4 dans la Commune de KAELE, Département du MAYO-KANI, Région de L'EXTREME-NORD.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les documents constituant l'offre seront présentés en trois (03) volumes ci-après, placés dans trois (03) enveloppes :

- Enveloppe A : comprenant l'offre administrative (volume 1) et l'offre technique (volume 2) ;
- Enveloppe B : comprenant l'offre financière (volume 3) ;
- Enveloppe C contenant une copie de l'offre financière (volume 3) séparée et sellée servant d'offre témoin destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation marquée comme telle. Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

NB : L'absence de l'offre témoin est un motif de rejet des offres.

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres aura lieu le **24 octobre à 15 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

1. a. Premier temps :

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

1. b. Deuxième temps :

A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenue une note en **capacité technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100)**.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

Lire plutot

L'ouverture des offres aura lieu le **15 novembre à 15 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

1. a. Premier temps :

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

1. b. Deuxième temps :

A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenue une note en **capacité technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100)**. Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

MAROUA le 23 Octobre 2023

Le MAIRE

NKRUMAH Jean

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 355/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/2023 DU 24/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 054/AONO/ MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 04/07/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MAYO-NGIWA DU TRONCON DE ROUTE TIGNERE-MAYO-BALEO DANS LE DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret N° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu Décision N°481/D/MINTP/CAB du 20 décembre 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu Décision N° 0000007/CAB/MINMAP du 31 Janvier 2022 portant nomination du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures au Ministère des Travaux Publics (CIPM-TCRI) ;

Vu la Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 054/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 du 04/07/2023, en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière MAYO-NGIWA du tronçon de route TIGNERE-MAYO-BALEO dans le Département du Faro et Déo, Région de l'Adamaoua;

Vu Les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport de la Sous – Commission d'Analyse des offres y relatives.

Vu La lettre N° L 66-2023/CIPM-TCRI du 31 Août 2023 du Président de la Commission au Ministre des Travaux Publics.

Vu La Notification de Proposition d'Attribution N°20/L/MINTP/CIPM-TCRI/2023 du 06/09/2023.

DECIDE:

Article 1 :L'Entreprise dont le nom suit est retenu pour l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière Mayo-Ngniwa du tronçon de route Tignère-Mayo-Baléo dans le Département du Faro et Déo, Région de l'Adamaoua. (Programme annuel 2023).

SOUSSIONNAIRE RETENU

N° du lot	Région	Soumissionnaire	Budget prévisionnel TTC (FCFA)	Montant TTC (FCFA) lu	Montant TTC (FCFA) après correction	Montant TTC (FCFA) après correction	Délai (mois)
UNIQUE	DAMAOUA	Groupement ETIENNE ENTERPRISE / BUNDES CONSTRUCTION	421 855 868	369 727 499	369 727 499	Trois cent soixante-neuf millions sept cent vingt-sept mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf francs	08
TOTAL				369 727 499	369 727 499		

Article 2: Le mandataire de l'Entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Octobre 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE

**AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 011/ASMI/
MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/2023 DU 24 OCTOBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE
COMMUNICATION CHARGÉE D'APPUYER L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET FILETS SOCIAUX
ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE (PFS-AIE) DANS LA REALISATION DES CAMPAGNES DE
COMMUNICATION AUPRES DES JEUNES URBAINS DE 18 A 35 ANS BENEFICIAIRES DE LA PHASE
PILOTE DES SOUS COMPOSANTES « INCLUSION ECONOMIQUE DES JEUNES » ET « CONCOURS DES
PLANS D'AFFAIRES » IDA CRÉDIT N° 70480-CM PAYS : CAMEROUN PROJET : PROJET FILETS SOCIAUX
ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE CRÉDIT IDA : N°70480 CMTITRE : RECRUTEMENT D'UNE
AGENCE DE COMMUNICATION CHARGÉE D'APPUYER L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET FILETS
SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE (PFS-AIE) DANS LA RÉALISATION DES
CAMPAGNES DE COMMUNICATION AUPRÈS DES JEUNES URBAINS DE 18 À 35 ANS BÉNÉFICIAIRES DE
LA PHASE PILOTE DES SOUS COMPOSANTES « INCLUSION ÉCONOMIQUE DES JEUNES » ET «
CONCOURS DES PLANS D'AFFAIRES»**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour couvrir le coût du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique (PFS-AIE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre d'un contrat portant sur les services d'une Agence de Communication chargée d'appuyer l'UGP dans la réalisation des campagnes de communication auprès des jeunes urbains de 18 à 35 ans bénéficiaires de la phase pilote des sous composantes « Inclusion Economique des Jeunes » et « Concours des Plans d'Affaires ».

Le PFS-AIE comprend 5 composantes à savoir : (i) Composante 1 « Projet filets sociaux adaptatifs », (ii) Composante 2 « Inclusion économique des jeunes et entrepreneuriat », (iii) Composante 3 « Systèmes numériques de prestation réactifs aux chocs », (iv) Composante 4 « Soutien à la gestion et à la coordination du Projet » et (v) Composante 5 « Composante de réponse d'urgence (CERC) ».

En ce qui concerne la Composante 2 « Inclusion économique des jeunes et entrepreneuriat », elle vise à soutenir l'emploi décent, à fournir une solution immédiate pour les jeunes urbains pauvres et vulnérables et à contribuer au développement du secteur privé et à la création d'emplois pour les jeunes de 18 à 35 ans à travers deux Sous-composantes. Il s'agit de la sous composante 2.1 portant sur l'Inclusion Economique des Jeunes et la sous composante 2.2 sur le Concours des Plans d'Affaires.

2. Objet

L'objectif Général de la prestation est de réaliser des campagnes de communication en milieu urbain, auprès des jeunes pauvres et vulnérables et des jeunes entrepreneurs de 18-35 ans qui sont respectivement les populations cibles des sous composantes Inclusion Economique des Jeunes et Concours des Plans d'Affaires ainsi qu'il suit :

- Pour la composante 2.1 relative à l'Inclusion Economique des Jeunes (IEJ), il sera question de cibler en zone urbaine, 15.000 jeunes pauvres et vulnérables ayant le profil ci-après :
 - être jeunes travailleurs du secteur informel qui agissent comme « entrepreneurs de subsistance » ;
 - être jeunes déplacés internes, hommes et femmes, qui ont pour la plupart une éducation primaire ou secondaire, qui savent lire et écrire, mais n'ont pas nécessairement de formation universitaire ;
 - être jeune femme active en situation de sous-emploi ;
 - être jeune au chômage à la recherche des opportunités d'insertion socioéconomique ;
- Pour la composante 2.2 Concours des Plans d'affaires (CPA), il sera question de cibler en zone urbaine 1.000 jeunes entrepreneurs dont 500 du secteur informel et 500 du secteur formel dont les entreprises ont le profil ci-après :
 - être une entreprise formelle ou informelle ayant un potentiel de création d'emplois supplémentaires
 - être une entreprise formelle ou informelle, en phase de démarrage, entre 1 à 3 ans d'activité dans l'une des zones urbaines ciblée par le Projet ;
 - être une des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) qui ont besoin d'un accompagnement spécifique pour la croissance et le développement de leurs activités
 - être une entreprise dont les activités relèvent des secteurs prioritaires définies dans la SND-30. Sont exclues les entreprises dont les activités sont en contradiction avec la constitution camerounaise notamment celles impliquées dans la production et la distribution d'armes, des boissons alcoolisées, de tabac et/ou de jeux de hasard.

3. Consistance des prestations

De manière spécifique, l'agence de communication devra appuyer l'UGP dans :

- la conception et la production des outils et supports de communication ;
- la mise en œuvre des activités des sous composantes « inclusion économique des jeunes » et « concours des plans d'affaires » (i) avant le lancement du ciblage, (ii) pendant les inscriptions et (iii) après le ciblage.

Pour chacune des activités ci-après, les tâches de l'Agence de communication pour chacune des sous composantes sont les suivantes :

- Conception et production des instruments de communication
- Elaborer le chronogramme des activités de l'Agence de communication ;
- Développer des messages clés d'information et de sensibilisation ;
- Concevoir et produire les outils de communication tels que les spots radio et télé
- Concevoir et produire les supports de communication à savoir les banderoles, les affiches, les dépliants et les flyers

- Mise en œuvre des activités opérationnelles avant, pendant et après le ciblage

- Effectuer les affiches, la distribution des flyers, des dépliants et des banderoles d'information et de sensibilisation sur les 02 sous composantes ;
- Sensibiliser les jeunes cibles sur toutes les activités opérationnelles de mise en œuvre des sous composantes « inclusion économique des jeunes » et « concours des plans d'affaires » du PFS-AIE ;
- sensibiliser les jeunes cibles pour susciter leur inscription dans les sous composantes « inclusion économique des jeunes » et « concours des plans d'affaires » du PFS-AIE
- assurer la couverture photo et la réalisation de montage vidéo.

Avant le ciblage

- Effectuer des campagnes de communication de masse dans les lieux de concentration des jeunes, proposés pour les sensibiliser sur les sous composantes « inclusion économique des jeunes » et « concours des plans d'affaires » du PFS-AIE ;
- Faire diffuser de manière régulière dans les radios locales et communautaires des villes concernées, les messages d'annonces du lancement des activités des sous composantes « inclusion économique des jeunes » et « concours des plans d'affaires » ;
- Faire diffuser de manière régulière dans les nouveaux médias (Facebook, Twitter, etc.) les messages d'annonces du lancement des activités des sous composantes « inclusion économique des jeunes » et « concours des plans d'affaires » en fonction de l'audience et du profil des jeunes de chaque sous-composante ;
- Afficher et distribuer les supports de communication muette (banderoles, affiches, dépliants, flyers, etc) contenant les messages d'annonces du lancement des activités des sous composantes « inclusion économique des jeunes » et « concours des plans d'affaires » ;

- Informer les cibles sur l'existence du site WEB du Projet www.projetfiletsociaux.cm et du numéro Vert du Projet pour avoir les informations sur les activités des sous composantes « inclusion économique des jeunes » et « concours des plans d'affaires » ;

Pendant les inscriptions

- Effectuer des campagnes de communication de masse, sur les modalités d'inscription, dans les lieux de concentration des jeunes proposés pour les amener à s'inscrire sur la plateforme du Projet et à se rendre sur les lieux de validation physique des inscriptions en ligne ;
- Faire diffuser de manière régulière dans les radios locales et communautaires des villes concernées, les modalités d'inscription des jeunes, pour les amener à s'inscrire sur la plateforme du Projet et à se rendre sur les lieux de validation physique des inscriptions en ligne ;
- Faire diffuser de manière régulière dans les nouveaux médias (Facebook, Twitter, etc.) les messages sur les modalités d'inscription des jeunes, pour les amener à s'inscrire sur la plateforme du Projet et à se rendre sur les lieux de validation physique des inscriptions en ligne ;
- Afficher et distribuer les supports de communication muette (banderoles, affiches, dépliants, flyers, etc) contenant les messages sur les modalités d'inscription des jeunes, pour les amener à s'inscrire sur la plateforme du Projet et à se rendre sur les lieux de validation physique des inscriptions en ligne ;
- Informer les cibles sur l'existence du site WEB du Projet www.projetfiletsociaux.cm et du numéro Vert du Projet pour avoir les informations sur les modalités d'inscription des jeunes, pour les amener à s'inscrire sur la plateforme du Projet et à se rendre sur les lieux de validation physique des inscriptions en ligne.

Après le ciblage

- Effectuer des campagnes de communication de masse dans les lieux de concentration des jeunes, proposés pour leur indiquer les lieux et dates de diffusion des résultats du ciblage ;
- Faire diffuser de manière régulière dans les radios locales et communautaires des villes concernées, pour indiquer aux jeunes les lieux et dates de diffusion des résultats du ciblage ;
- Faire diffuser de manière régulière dans les nouveaux médias (Facebook, Twitter, etc.) les messages pour indiquer aux jeunes sur les lieux et dates de diffusion des résultats du ciblage ;
- Afficher les supports de communication muette (affiches) contenant les messages indiquant aux jeunes les lieux et

dates de diffusion des résultats du ciblage ;

- Faire diffuser de manière régulière dans les nouveaux médias (Facebook, Twitter, etc.) les messages d'annonces indiquant aux jeunes les lieux et dates de diffusion des résultats du ciblage ;
- Publication des résultats du ciblage
- Informer les potentiels bénéficiaires sur les dates et lieux de publication des résultats de la sélection des bénéficiaires à l'issue du ciblage

4. Période d'exécution

La durée de la mission pour la conception, la production des outils/supports de communication et la réalisation des campagnes de communication est de 65 jours pour dans un intervalle de 90 jours.

5. Participation et origine

S'agissant des zones de mise en œuvre, pour la phase pilote, il est prévu de couvrir les zones suivantes :

- Pour la sous composante 2.1, Inclusion Economique des Jeunes, quatre (04) zones d'intervention feront l'objet de la phase pilote. Il s'agit des villes de Maroua, d'Ebolowa, de Douala et de Yaoundé.
- Pour la sous composante 2.2, Concours des Plans d'Affaires, six (06) zones d'intervention feront l'objet de la phase pilote. Il s'agit des villes de Ngaoundéré, de Bertoua, d'Ebolowa, de Bafoussam, de Douala et de Yaoundé.

6. Financement

IDA Crédit N° 70480-CM

7. Remises des offres

Le Coordonnateur National du PFS-AIE, invite tous les consultants intéressés, à manifester leur intérêt pour la fourniture des services ci-dessus décrits, à produire les éléments suivants :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur National du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique ;
 - la justification du statut juridique ;
- les pièces justificatives, permettant la vérification des critères de présélection tels que présentés ci-dessus.

NB : toute information pertinente, non justifiée ne sera pas prise en compte.

Les dossiers de manifestation d'Intérêt (dont un original et deux copies) devront être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard **le mercredi 08 novembre 2023 à 16 heures, heure locale** avec la mention :

« AVIS A SOLlicitATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 011/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/2023 DU 23 OCTOBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION CHARGÉE D'APPUYER L'UNITE DE GESTION DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE (PFS-AIE) DANS LA REALISATION DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION AUPRES DES JEUNES URBAINS DE 18 A 35 ANS BENEFICIAIRES DE LA PHASE PILOTE DES SOUS COMPOSANTES « INCLUSION ECONOMIQUE DES JEUNES » ET « CONCOURS DES PLANS D'AFFAIRES »

8. Composition du dossier

L'Agence de communication à sélectionner doit :

- disposer d'un agrément des autorités nationales pour exercer comme agence de communication ;
- justifier d'une forte expérience d'au moins 03 ans en matière de communication de masse ;
- avoir une expérience avérée dans la conception et la production d'outils de communication ;
- avoir réalisé au moins 02 campagnes de communication similaires ;
- disposer de la capacité à mobiliser toute la logistique nécessaire (véhicules publicitaires, sonorisation et système de diffusion complets, etc) pour le déploiement des caravanes de communication dans les zones d'intervention des 02 sous composantes ;
- avoir les ressources humaines qualifiées, expérimentées et en nombre suffisant capables d'être mobilisées et déployées (agents de relais, scénaristes, communicatrices, spécialistes de son, image, cadrage, lumière, etc) en quantité suffisantes, disponible et mobilisables rapidement ;
- avoir une expérience spécifique en matière de production audio et/ou audiovisuelle d'outils de sensibilisation communautaire ;
- disposer d'une bonne expérience d'intervention en zone d'insécurité serait un atout ;
- avoir la connaissance des langues nationales est un atout : Foulfoudé, Bulu, Beti, Bamiléké, pidjin etc.

9. Critères d'évaluation

Les Agences de communications seront sélectionnées selon la méthode « Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant » (QC) en accord avec le « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, quatrième édition, novembre 2020 ».

10. Renseignements Complémentaires

Les Agences de communication intéressées peuvent obtenir les Termes de Référence et des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables entre 8h et 16 heures à l'Unité de gestion du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique, sis à Yaoundé au quartier Tsinga, Rue 1898, derrière le Palais des Congrès, face Polyclinique du Palais, Email : projetfilets sociaux.aie@gmail.com avec copie à michnjoh@yahoo.fr et andylobe2000@yahoo.fr, BP : 5838 Yaoundé-Cameroun.

YAOUNDE le 24 Octobre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NJOH MICHELIN

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°10028/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 23/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°093/23/AONO/SDCC/CIPM DU 28/08/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PNEUMATIQUES POUR CAMIONS ET ENGIN TP A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier de d'appel d'offres national ouvert n°093/23/AONO/SDCC/CIPM du 28/08/2023 pour la fourniture de trois (03) lots de pneumatiques pour camions et engins TP à la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°124/23/SDCC/CIPM du 12 octobre 2023 du Président de la CIPMde la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1ER: Les Sociétés ci après sont retenues comme adjudicataire des marchés relatifs à la consultation susmentionnée:

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	CAMI BP : 1217 DOUALA	107 353 620	45,60 et 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations
2	SMPC BP 1039 DOUALA	150 855 364	45,60 et 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations
3		11 447 070	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 23 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE DE KAELE

ADDITIF RECTIFICATIF N°09APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 09/AONO/C- KAELE/CIPM-PCCM/2023 DU 25 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-DEUX (22) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 DANS LA COMMUNE DE KAËLÉ, DÉPARTEMENT DE MAYO-KANI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat**, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le **24 octobre 2023 à 15 heures**, heure locale et devront porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°09/AAONO/C-KAELE/CIPM-PCCM/2023 DU 25 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE VINGT-DEUX (22) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4. DANS LA COMMUNE DE
KAELE »**

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD ou d'une clé USB contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

Lire plutot

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat**, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le **16 novembre 2023 à 15 heures**, heure locale et devront porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°09/AAONO/C-KAELE/CIPM-PCCM/2023 DU 25 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE VINGT-DEUX (22) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4. DANS LA COMMUNE DE
KAELE »**

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD ou d'une clé USB contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **24 octobre 2023 à 16 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site). Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Lire plutot

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **16 novembre 2023 à 16 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site). Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

MAROUA le 23 Octobre 2023

Le MAIRE

NKRUMAH Jean

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N° 015/CNCC/DG/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DU 27 SEPTEMBRE 2023 SUITE A L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°04930-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DGMTR/CECA-BYO DU 27 SEPTEMBRE 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS AU MAGASIN DE STOCKAGE DES MARCHANDISES DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) SITUÉ DANS LA ZONE PORTUAIRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Communique :

La société **KEN'S BUSINESS**, Tél: 691 72 27 39, est attributaire du Marché relatif à l'objet susmentionné.

- **Montant TTC du Marché : 41 901 028 (Quarante un millions neuf cent un mille vingt huit) francs FCFA.**
- **Délai d'exécution : Quarante cinq (45) jours.**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CNCC pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 13 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N° 014/CNCC/DG/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DU 25 SEPTEMBRE 2023 SUITE A L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°04796-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/AC DU 25 SEPTEMBRE 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DU RESEAU ELECTRIQUE DE CERTAINS BATIMENTS DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) .LOT1 ET LOT2

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Communique :

La société **ETS MBEKE & FILS**, Tél: 674 04 49 84, est attributaire du Marché relatif à l'objet susmentionné.

Lots	Lot1: Direction générale Douala	Lot2: Antenne du Sud à Kribi
Montants TTC en FCFA	94 987 890 FCFA	11 025 600 FCFA
Délai d'exécution	Six (06) mois	Six (06) mois

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CNCC pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 13 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

COMMUNE DE TOUBORO

N°006/DC/MO/C-TBRO/SG/CIPM/PRODESV/2023 RELATIF A L'ACQUISITION DE : LOT 1: ACQUISITION DE DEUX MACHINES DE PRESSE A HUILE DANS LES LOCALITES DE TOUBORO ET MBAKANA; LOT 2: ACQUISITION DE SIX (06) MACHINES A MOUDRE, SIX (06) A DECORTIQUER ET SIX (06) MOTEURS DANS LES LOCALITES DE TOUBORO, NDOCK, PANDJAMA,MAN RIGARA LOT 3: ACQUISITION DE DIX (10) MOTOPOMPES AVEC MOTEURS ET ACCESSOIRES DANS LA COMMUNE DE TOUBORO,DEPARTEMENT DU MAYO-REY,REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT

EU/KFW/RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (EKR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Demande de devis pour le **LOT 1: ACQUISITION DE DEUX MACHINES DE PRESSE A HUILE DANS LES LOCALITES DE TOUBORO ET MBAKANA;**

LOT 2: ACQUISITION DE SIX (06) MACHINES A MOUDRE, SIX (06) A DECORTIQUER ET SIX (06) MOTEURS DANS LES LOCALITES DE TOUBORO, NDOCK, PANDJAMA,MAN RIGARA

LOT 3: ACQUISITION DE DIX (10) MOTOPOMPES AVEC MOTEURS ET ACCESSOIRES

2. Consistance des prestations

Demande de devis pour le **LOT 1: ACQUISITION DE DEUX MACHINES DE PRESSE A HUILE DANS LES LOCALITES DE TOUBORO ET MBAKANA;**

LOT 2: ACQUISITION DE SIX (06) MACHINES A MOUDRE, SIX (06) A DECORTIQUER ET SIX (06) MOTEURS DANS LES LOCALITES DE TOUBORO, NDOCK, PANDJAMA,MAN RIGARA

LOT 3: ACQUISITION DE DIX (10) MOTOPOMPES AVEC MOTEURS ET ACCESSOIRES

3. Cout Prévisionnel

0

4. Allotissement

la demande de cotation est réparti en trois (03) lots comme suit:

LOT 1: ACQUISITION DE DEUX MACHINES DE PRESSE A HUILE DANS LES LOCALITES DE TOUBORO ET MBAKANA;

LOT 2: ACQUISITION DE SIX (06) MACHINES A MOUDRE, SIX (06) A DECORTIQUER ET SIX (06) MOTEURS DANS LES LOCALITES DE TOUBORO, NDOCK, PANDJAMA,MAN RIGARA

LOT 3: ACQUISITION DE DIX (10) MOTOPOMPES AVEC MOTEURS ET ACCESSOIRES

5. Participation et origine

La présente demande de cotation a été adressée aux entreprises dont les noms figurent ci-après:

ETS ABOUBAKAR ABDOU

ETS BOGNO BUSINESS

ETS TOUKOUR

ETS NICC

6. Financement

le financement sera assuré par KFW/REPUBLIQUE DU CAMERON

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation complet en français peut être obtenu à la commune de TOUBORO

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation complet en français peut être obtenu à la commune de TOUBORO contre une quittance de paiement en espèces, non remboursable à la recette municipale de Touboro de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA HTVA, équivalent (35,15) euros**. **Ce montant aura majoré le cas échéant, des frais d'envoi par courrier express du DAO, de cinq mille (5000) francs CFA HTVA, soit équivalent à huit (8) euros pour les candidats non-résidents qui le désirent**

9. Remises des offres

Les offres en langue française ou anglaise devront être déposées sous plis fermés dans une seule enveloppe en 07 exemplaires dont 1 originale et 06 copies au service technique de la commune de TOUBORO, au plus tard le **22 novembre 2023 à 10 heures**

10. Délai de Livraison

le fournisseur devra livrer les produits aux sites des bénéficiaires, les installer et former les bénéficiaires à leur utilisation

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les offres en langue française ou anglaise devront être déposées sous plis fermés dans une seule enveloppe en 07 exemplaires dont 1 originale et 06 copies au service technique de la commune de TOUBORO, au plus tard le **22 novembre 2023 à 10 heures**

13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse le **22 novembre 2023 à 11 heures**

14. Critères d'évaluation

Afin de préparer une offre pertinente, vous devez examiner alternativement et comprendre le contenu des documents suivants:

- contexte
- lettre d'invitation
- fiche d'instruction
- spécification techniques détaillées et calendrier de livraison des marchandises
- formulaires types
- conditions générales
- déclaration d'engagement

- directives pour la passation des marchés de prestations de conseils, travaux de génie civil, installations, fournitures et services divers dans la coopération financières avec des pays partenaires

15. Attribution

Un fournisseur sera choisi conformément aux procédures décrites dans le présent dossier de consultation

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

toutes informations complémentaires peuvent être obtenues à la commune de TOUBORO

TOUBORO le 20 Octobre 2023

Le MAIRE

YANDAL Celestin

COMMUNE DE TOUBORO

N°005/DC/C-TBRO/SG/CIPM/PRODESV/2023 DU 20/10/2023 RELATIF A LOT 1: L'ACQUISITION D'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTERGRE DE DOMPTA; LOT 2: L'ACQUISITION D'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL POUR LE CENTRE MERE ET ENFANT AU CMA DE MBAIMBOUM, DANS LA COMMUNE DE TOUBORO , DEPARTEMENT DU MAYO-REY , REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
EU/KFW/RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (EKR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

demande de devis pour **l'acquisition d'équipement en matériel au centre de santé intègre de dompta (lot 1) et l'équipement en matériel pour le centre mère et enfant au CMA DE MBAIMBOUM (lot 2) , dans la commune de touboro, departement du may-rey, region du nord (en procédure d'urgence)**

2. Consistance des prestations

Nous vous demandons de bienvouloir nous soumettre votre meilleure offre pour l'acquisition d'équipement en matériel au centre de santé intègre de dompta (lot 1) et l'équipement en matériel pour le centre mère et enfant au CMA DE MBAIMBOUM (lot 2) , dans la commune de touboro, departement du may-rey, region du nord (en procédure d'urgence)

3. Cout Prévisionnel

0

4. Allotissement

la presente demande de cotation est repartie en deux (02) lots comme suit:

LOT 1: L'ACQUISITION D'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTERGRE DE DOMPTA;

LOT 2: L'ACQUISITION D'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL POUR LE CENTRE MERE ET ENFANT AU CMA DE MBAIMBOUM

5. Participation et origine

La présente demane de cotation a été adressée aux entreprise :

ETS ABOUBAKAR ABDOU

ETS BOGNO BUSINESS

ETS TOUKOUR

ETS NICC

6. Financement

Le financement est assuré par **KFW/REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation complet en français peut être obtenu à la commune de Touboro

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation complet en français peut être obtenu à la commune de Touboro contre présentation d'une quittance de paiement en espèces, non remboursable à la recette municipale de TOUBORO de **vingt-cinq milles (25 000) francs CFA HTVA**, équivalent à (35,15) Euros. Ce montant aura le cas échéant, des frais d'envoi par courrier express du DAO, de cinq mille (5000) francs CFA HTVA, soit équivalent à huit (08) Euros, pour les candidats non-résidents qui le désirent

9. Remises des offres

Les offres en langue française ou anglaise devront être déposées sous plis fermés dans une seule enveloppe en 07 exemplaires dont 1 originale et 06 copies au service technique de la commune de Touboro au plus tard le **22 novembre 2023 à 10 heures**

10. Délai de Livraison

Le fournisseur devra livrer les produits aux sites des bénéficiaires, les installer et former les bénéficiaires à leur utilisation

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, le **22 novembre 2023 à 11 heures**

14. Critères d'évaluation

Afin de préparer une offre pertinente, vous devez examiner alternativement et comprendre le contenu des documents suivants:

- contexte
- lettre d'invitation
- fiche d'instructions
- spécifications techniques détaillées et calendrier de livraison des marchandises
- formulaires types
- conditions générales
- déclaration d'engagement
- directives pour la passation des marchés de prestations de conseils, travaux de génie civil, installations, fournitures et services divers dans la coopération financière avec des pays partenaires

15. Attribution

Un fournisseur sera choisi conformément aux procédures décrites dans le présent dossier de consultation

16. Durée Validité des Offres

Le fournisseur devra livrer les produits aux sites des bénéficiaires, les installer et former les bénéficiaires à leur utilisation

17. Renseignements Complémentaires

Toutes informations complémentaires peuvent être obtenues à commune de Touboro

TOUBORO le 20 Octobre 2023

Le MAIRE

YONDAL Célestin

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°10038/23/DG/DAG/DAMP/SMP/NY DU 23/10/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°048/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 03/04/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE MACHINES-OUTILS POUR L'ATELIER MECANIQUE DE LA SODECOTON.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE:

Par décision N° 10037/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY du 23/10/2023 l'appel d'offres international ouvert n°048/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 03/04/2023 est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 , pour offres reçues non conformes au dossier de consultation.

Par ailleurs,les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, pour les motifs ci-après ,sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de:

LOTS	SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE MACHINES-OUTILS POUR L'ATELIER MECANIQUE DE LA SODECOTON	DST CONSTRUCTION AND COMMUNICATION	Eliminé pour non-conformité de certaines caractéristiques techniques majeurs
	SPE	
	SPEED APPRO	
	FUTURA ENGINEERING	

GAROUA le 23 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°09998/23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/NY DU 23/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°061BIS/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 10/08/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BROSSES NYLON POUR LES USINES D'EGRENAGE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le dossier d'appel d'offres N°061BIS/23/AOIO/SDCC/CIPM du 10/08/2023 pour la fourniture d'un lot de de brosses nylon pour les usines d'égrenage;

Considérant La lettre N°122/23/SDCC/ CIPM du 12/10/2023 Septembre 2023 du président de la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE:

Article 1er: La sociétés ci-après ,est retenue comme adjudicataire du marché Lettres- relatif à l'appel d'offre susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	DTZ ENGINEERING B.P 1589. DOUALA	160 000 587	180 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 23 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-405/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 19 OCTOBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°057/D13-269/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ (CSI) DE MBOGOMBAM : ARRONDISSEMENT DE BEDASSI, DÉPARTEMENT DE NGOKETUNJIA, RÉGION DU NORD-OUEST.FINANCEMENT : BIP 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre de la Santé Publique Communique :**

Par Décision N°3635/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 19 OCTOBRE 2023

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Enveloppe prévisionnelle en FCFA	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution	Rang	Observations
Travaux de construction du Centre de Santé Intégré (CSI) de MBOGOMBAM : Arrondissement de BEDASSI, Département de NGOKETUNJIA, Région du Nord-Ouest.	MEGA ENGINEERING COMPANY LTD BP : 5145 Bamenda	70 000 000	70 000 000	03 mois	1 ^{er}	Proposé attributaire

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de son marché correspondant. Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /-

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°10034/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 23/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°22/23/DCO/SDCC/CIPM DU 11/09/2023 POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier de Cotation N°22/23/DCO/SDCC/CIPM DU 11/09/2023 pour la fourniture de produits d'entretien;

Considérant La Lettre N°116/23/SDCC/CIPM du 04 octobre 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1er : Les **ETS GOBAL SAFETY** ci après sont retenues comme adjudicataire des marchés relatifs à la consultation susmentionnée:

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	ETS GLOBAL SAFETY B.P : 9617 Douala	16 925 391	30 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

COMMUNE DE KAI-KAI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE[°]
013/AONO/C-KAI-KAI/CIPM-PCCM/2023 DU 13/10/2023 POUR TRAVAUX DECONSTRUCTION DE DIX-HUIT
(18) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE KAI-KAI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY,
REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme de Construction des Cites Municipales en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, Le Maire de la Commune de Kai-Kai lance pour le compte de la Commune de KAI-KAI, Département du MAYO-DANAY, Région de l'EXTREME-NORD, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la construction de dix-huit (18) logements de type T2 et T3.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
Les travaux préliminaires et installation de chantier ;
Les terrassements complémentaires ;
Les fondations ;
Les maçonneries - Elévations ;
La couverture et bois pour charpente ;
La menuiserie Bois, alu et métallique ;
La Plomberie Sanitaire ;
L'électricité / TV ;
La peinture ;
Les revêtements durs ;
Les VRD et assainissement ;
- LA plantation des arbres et haies vives.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de quatre cent huit millions cent cinq mille cent quatre vingt dix neuf mille (408 105 199) FCFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais Installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAQ), qui fait l'objet de la pièce du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Programme de Construction des Citées Municipales (PCCM), exercice 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune de KAI-KAI et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de KAI-KAI et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé, contre versement d'une somme non remboursable de deux cent mille [200 000) francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de KAI-KAI.

9. Remises des offres **New(Additif)**

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le 13/11/2023 à 14 heures, heure locale et devront porter la mention suivante ;:

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°013/AONO/C-KAI-KAI/CIPM-PCCM/2023 DU 13/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE _
CONSTRUCTION DE DIX-HUIT (18) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE KAI-KAI »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues. Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de onze (11) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à huit millions cent mille (8 100 000) Francs CFA, valable pendant cent vingt [1 20) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 13/11/2023 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site).

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de ;

- . Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre technique incomplète (absence d'une rubrique de l'offre technique) ;
- Offre financière incomplète (absence du bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et d'un sous-détail des prix) ;
- Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;
- Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de cent millions (100 000 000) Francs CFA (attestation de solvabilité) ;
- . Modification des quantités du DAO dans le DQE ou dans les sous-détails de prix ;
- Absence de références dans les travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord ;

N,B: Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront 6 titre indicatif sur :

- Expérience du personnel de l'entreprise (26 critères) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères) ;
- Références de l'entreprise (09 critères) ;
- Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux (04 critères) ;
- Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;
- Présentation générale de l'Offre (02 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70%, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°15 du présent DAO-

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel ou Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de KAI-KAI et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM ;

MAROUA le 13 Octobre 2023

Le MAIRE

BACHIRE ADOGAYE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1666/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/2023 DU 24/10/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 054/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 04/07/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MAYO-NGIWA DU TRONCON DE ROUTE TIGNERE-MAYO-BALEO DANS LE DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 054/AONO/ MINTP/CIPM-TCRI/2023 du 04/07/2023, en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière MAYO-NGIWA du tronçon de route TIGNRE-MAYO-BALEO dans le Département du Faro et Déo, Région de l'Adamaoua, le résultat de l'évaluation des offres des soumissionnaires se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRE RETENU							
N° du lot	Région	Soumissionnaire	Budget prévisionnel TTC (FCFA)	Montant TTC (FCFA) lu	Montant TTC (FCFA) après correction	Montant TTC (FCFA) après correction	Délai (mois)
UNIQUE	Adamaoua	Groupement ETIENNE ENTERPRISE/ BUNDES CONSTRUCTIONS	421 855 868	369 727 499	369 727 499	Trois cent soixante-neuf millions sept cent vingt-sept mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf francs	08
TOTAL				369 727 499	369 727 499		

Soumissionnaires non Retenus	
Soumissionnaires	Motifs d'Elimination
SWIN COMPANY LTD	Dossier administratif incomplet pour absence de l'Attestation de non redevance.
J&H Sarl	Dossier administratif incomplet pour absence de l'Attestation CNPS.
Gpmt ETS MKEKE & FILS /SDR CAM Sarl	Dossier administratif incomplet et non conforme pour absence de l'Attestation d'immatriculation et la production d'une attestation de CNPS falsifiée.

ETS LA GLOIRE	<p>Justification insuffisante de la possession du matériel en propre minimum :</p> <p>- 01 camion CE975ET, 01 compacteur, 01 bétonnière, 01 Motopompe et 01 vibreur justifiés uniquement.</p>
Gpmt ETS SOUAIBOU ADAMOUC/ ETS KESMER SERVICES	<p>Absence de la déclaration sur l'honneur signée par KESMER, 01 camion non reconnu par la plateforme COSMOS.</p>
ETS MBU	<p>Justification insuffisante de la possession en propre du matériel minimum :</p> <p>- 01 camion CE 662 JJ et 01 compacteur CESE 117 AS non reconnu par la plateforme COSMOS.</p>
Gpmt KEN'D/ ENGENEC Sarl	<p>Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique :</p> <p>- Diplôme falsifié du Topographe (IT Topo, 2008 or la 1^{ère} promotion sort en 2010).</p> <p>- Les cartes grises illisibles sont légalisées à Yaoundé le 11/08/2023 par Mme NGATOUNOU Rose, cette dernière est Délégué Régionale du Littoral depuis Novembre 2022</p> <p>- N'avoir pas au moins satisfait au moins 15/19 : note obtenue (13/19)</p>
GROUPE DF COMPANY SARL	<p>Justification insuffisante de la possession en propre du matériel minimum :</p> <p>- 01 bétonnière, 01 motopompe, 01 vibreur, 01 pelle chargeuse LTSE 580 AI justifié uniquement, les certificats de vente produits n'ayant pas été considérés conformément au RPAO (point 2.5, page 32)</p> <p>Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique :</p> <p>- Lettre Commande N°04/LC/CBYG/SG/CIPM/2020 du 27/05/2020 d'un montant de 99 536 675 F CFA falsifiée car montant supérieur à 49,9 millions pour être une Lettre Commande, en plus incohérence observée sur le coût des timbres (434 000) or le document a 62 pages</p>
Gpmt MEM CONSTRUCTION/ NEBAN ENTREPRISE	<p>Justification insuffisante de la possession en propre du matériel minimum :</p> <p>- 01 camion NW 268 AY non reconnu par la plateforme COSMOS</p>
Gpmt ZUIDAF SARL/ ERICO & BROTHERS LTD	<p>N'avoir pas présenté un conducteur des Travaux respectant les exigences du RPAO :</p> <p>- Absence de l'ONIGC, n'ayant pas 02 projets en Ouvrages d'Art</p>

<p>DNB INTERNATIONAL SARL</p>	<p>Justification insuffisante de la possession en propre du matériel minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 01 camion CE 637 AZ (carte grise falsifiée), 01 pelle chargeuse CESE 130 AA non reconnue, 01 compacteur CE 336 AA (carte grise falsifiée), 01 camion LT 810 FH (carte grise falsifiée) <p>Absence d'une capacité de financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Document fourni par la banque, mais sans engagement de celle-ci <p>Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Carte grise falsifiée CE 637 AZ car d'après la plateforme COSMOS, il s'agit d'une Toyota Hilux (CE 414 NF présente dans l'offre) et non d'un camion benne Mercedes ; - Carte grise falsifiée CE 336 AA car d'après la plateforme COSMOS, il s'agit d'un camion MAN TGA 26.460 H29ZZ et non d'un compacteur
<p>Gpmt ETS D.L.B / ETS M.J.N</p>	<p>Justification insuffisante de la possession en propre du matériel minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 01 bétonnière, 01 motopompe, 01 vibreur et 01 camion LT 148 FN justifié uniquement <p>N'avoir pas satisfait au moins 15/19 : note obtenue (13/19)</p> <p>Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique :</p> <p>Le laborantin NDJIKI II Joseph Bertrand, présente un CV avec des non conformités telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Erreur sur son propre nom (saisi comme manuscrit) ; <p>Signature non conforme, pourtant confirmée dans l'offre du soumissionnaire ETS LA GLOIRE entre CV et diplômes du concerné.</p>

Le mandataire de l'Entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché et la notification de sa Décision d'attribution.

YAOUNDE le 24 Octobre 2023

Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures (CIPM-TCRI). **Le MINISTRE NGANOU DJOUMESSI Emmanuel** Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°116/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 20/10/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIÈCES DE RECHANGE POUR LE TAPIS LEGRAS OU EQUIVALENT A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la **fourniture d'un lot de pièces de rechange pour le tapis LEGRAS ou équivalent à la SODECOTON.**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture d'un lot de pièces de rechange pour le tapis LEGRAS ou équivalent à la SODECOTON.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de la fourniture envisagée à l'issue des études préalables est de **260 000 000 FCFA.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **150 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences

de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (**06**) exemplaires dont un original et cinq (**05**) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 17/11/2023 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°116/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 20/10/2023

POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIÈCES DE RECHANGE POUR LE TAPIS LEGRAS OU EQUIVALENT A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de 180 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO ,d'un montant égal à **5 200 000 FCFA** et valable pendant trente (30)jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **17/11/2023 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
3. Fausses déclarations ;
4. Présence de documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier ;
5. Non-conformité de l'ensemble des spécifications techniques de la fourniture ci-après décrites;

N°	DESIGNATIONS ET REFERENCES
1	MOTEUR REDUCTEUR TREMIE DE RECUPERATION REF 081A4135
2	REDUCTEUR POUR TAPIS MODULE (309RHZ I=553 REF 081A12216 OU EQUIVALENT)
3	GLISSIERE DE BARRETTE REF 193057020 OU EQUIVALENT
4	BARRETTE ACIER LG 2640 REF 193054035 OU EQUIVALENT
5	CORPS DE GLISSIERE REF 193054034 OU EQUIVALENT
6	ETRIER EN FONTE POUR TAPIS LEGRAS REF 193054038 OU EQUIVALENT
7	ECROU AVEC GOUJON REF 193061003 OU EQUIVALENT

8	ECROU FENDU REF 127002037 OU EQUIVALENT
9	ROULETTE POUR TAPIS LEGRAS REF 091A3707 OU EQUIVALENT
10	CHAINE DIAMETRE 16 POUR TAPIS LEGRAS N°94-C1161 REF 87001001 OU EQUIVALENT
11	ARBRE DE HERRISSON DISPENSEUR COMPLET REF C10682601 OU EQUIVALENT
12	RONDELLE BELLEVILLE REF 123012008 OU EQUIVALENT
13	PIGNON COTE ARBRE CLAVETTE REF C10680106 OU EQUIVALENT
14	PIGNON COTE REDUCTEUR REF C10680107 OU EQUIVALENT
15	CLAVETTE POUR ARBRE TAPIS LEGRAS REF C10680108 OU EQUIVALENT
16	ATTACHE DE CHAINE DOUBLE POUR TAPIS LEGRAS REF 082A3734 OU EQUIVALENT
17	MAILLON COUDE CHAINE DOUBLE POUR TAPIS REF 082A4147 OU EQUIVALENT
18	ARDRE DE RENVOI COMPLET REF 193057010 OU EQUIVALENT
19	ARBRE MOTEUR COMPLET REF C11560401 OU EQUIVALENT

6 - Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;

7 - Absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 - Absence des fiches techniques du fabricant ;

9 - Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé **en original** (joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur, le cas échéant) ;

10 - Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page).

Critères essentiels

- La présentation de l'offre.....oui/non ;
- Capacité financièreoui/non ;
- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;
- Planning de livraison.....oui/non.

Evaluation des offres financières



Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 20 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N° 013/CNCC/DG/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DU 25 SEPTEMBRE 2023 SUITE A L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°04770-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/OJ DU 25 SEPTEMBRE 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES COMMODITES COMPLEMENTAIRES AU CENTRE DE VIE DE NGOULENTANG POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Communique :

La société **AFRIK ENERGIE 69 SARL**, Tél: 699 28 17 43, est attributaire du Marché relatif à l'objet susmentionné.

- **Montant TTC du Marché : 175 498 239 (Cent soixante quinze millions quatre cent quatre vingt dix huit mille deux cent trente neuf) francs FCFA.**
- **Délai d'exécution : Six (06) mois.**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CNCC pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 13 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 005/AONR/APN/CIPM/2023 DU 25 OCTOBRE 2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE – ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE – FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, AU TITRE DE L'EXERCICE 2024 FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2024.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint pour la sélection d'une Compagnie d'assurance en vue de la souscription d'une police d'assurance maladie – assistance évacuation sanitaire – frais funéraires et individuelle accidents, pour le compte du personnel de l'Autorité Portuaire Nationale, au titre de l'exercice 2024.

2. Consistance des prestations

Les prestations portent sur l'assurance maladie, assistance évacuation sanitaire, frais funéraires et individuelle accidents du personnel de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), les membres de leurs familles au sens de la législation sociale, en y intégrant toutes les garanties sollicitées.

Ainsi, elles portent sur :

- l'assurance maladie ;
- l'assistance évacuation sanitaire ;
- l'individuelle accidents ;
- les frais funéraires.

Les prestations concernent l'ensemble du personnel réparti en deux (02) groupes ainsi qu'il suit :

Groupe 1 : Cadres et assimilés et les membres de leurs familles au sens de la législation sociale.

Groupe 2 : le reste du personnel (Agents de maîtrise, Agents d'exécution) et les membres de leurs familles au sens de la législation sociale,

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'étude après les études préalables, est de quatre-vingt-dix-neuf millions cinq cent mille (99 500 000) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux compagnies d'assurance présélectionnées dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt n°005 du 08 août 2023 pour la présélection des compagnies d'assurance de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) :

N°	CABINETS	ADRESSE	TELEPHONE
1	ZENITHE INSURANCE	BP 1540 Douala	696 67 23 41

2	AXA CAMEROUN	B.P 109 Douala	699 91 87 32/ 678 08 48 35
3	NSIA ASSURANCES	BP 15 584 Douala	690 49 56 15

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres ouvert sont financées par le budget de l'APN - Exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès de la Sous-Direction des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'**Immeuble CAA (1er étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14.**

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Restreint peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès de la Sous-Direction des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'**Immeuble CAA (1er étage, Porte 5), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14,** sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de F CFA quatre-vingt mille (80 000) francs CFA payée dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais et produite en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée auprès de la Sous-Direction des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances à l'**Immeuble CAA (1er étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél : (237) 222 23 73 16/ 222 23 73 17, Fax : (237) 222 23 73 14,** au plus tard le **30 novembre 2023 à 13 h,** heure locale, et devra porter uniquement la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 005/AONR/APN/CIPM/2023 DU 25 OCTOBRE 2023**

**POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE – ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE –
FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AUTORITE
PORTUAIRE NATIONALE, AU TITRE DE L'EXERCICE 2024
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

La période d'exécution est **de douze (12) mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.**

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances (autre que celle du soumissionnaire), acquittée à la main et conforme au modèle joint en annexe, d'un montant égal à **1 990 000 (un million neuf cent quatre-vingt-dix mille) francs CFA.**

Cette caution de soumission aura une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la durée de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Dès l'ouverture des offres, l'absence dans l'offre de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple des offres sans aucun recours.

Toute offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copies, est déclarée irrecevable et rejetée par la Commission de Passation des Marchés, dès l'ouverture des plis par la Commission Interne de Passation des Marchés.

En plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis dans le cadre du présent Appel d'Offres, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière, dans une enveloppe séparée, scellée et marquée comme tel pour servir « d'offre témoin » destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation. Le défaut de présentation de cette « offre témoin » entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné. dès l'ouverture des plis par la Commission Interne de Passation des Marchés.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **30 novembre 2023 à 14 h**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN dans la Salle du Conseil d'Administration de l'APN, 1^{er} étage, de l'Immeuble CAA.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes conditions à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant satisfait aux critères ci-dessous.

Les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification de documents ou documents non authentiques;
- Absence constatée de la caution de soumission dans l'offre à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Non-conformité de la caution de soumission dans l'offre à l'ouverture des plis ;
- Absence de l'agrément du MINFI et adhésion au Code CIMA ;
- Défaut de présentation et de certification des états C1, C4, C10 B tableau D C11, pour les années 2020, 2021 et 2022 ;
- Absence de l'offre financière témoin et scellé à remettre à l'ARMP ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Offre financière inférieure à 90% du budget ;
- Non production de la proposition financière suivant les pièces visées au dossier d'appel d'offres ;
- Non-respect des plafonds, notamment les plafonds de garantie.

13.2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

	Notation (points)
Critères	
Présentation générale de l'offre	03
Références générales du soumissionnaire	06

Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires pour les trois dernières années : 2020-2021-2022(joindre première et dernière page du marché et/ou lettre-commande signé et enregistré assorti des procès-verbaux de réception signés sans réserve ou attestation de satisfecit)	13
Description détaillée des garanties offertes	12
Modalités de mise en jeu de la garantie	12
Couverture des engagements réglementés 2020, 2021, 2022	18
Couverture de la marge de solvabilité 2020, 2021, 2022	16
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les Compagnies de moins de cinq ans d'âge 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022	10
Couverture de réassurance, partenariat à l'étranger et la qualité de service.	10
TOTAL	100

Le seuil de qualification des offres techniques pour chaque offre est fixé à 80 points sur 100.

Pour le calcul des scores financiers :

$S_f = 100 \times F_m / F$.

Les poids respectifs attribués aux propositions techniques et financières sont :

$T = 0,8$ et $F = 0,2$.

La note globale définitive N_g de l'offre du soumissionnaire sera obtenue par formule :

$N_g = (N_t \times 0.80) + (N_f \times 0.20)$.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante, par combinaison des critères techniques et financiers.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Sous-Direction des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'**Immeuble CAA (1^{er} étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai**, BP 11538 Yaoundé Tél : (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax : (237) 222 23 73 14.

YAOUNDE le 25 Octobre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

EBOUPEKE Louis

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°30/23/DCO/SDCC/CIPM DU 20/10/2023 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIÈCES POUR GROUPES ELECTROGENES A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la **fourniture de quatre (04) lots de pièces pour groupes électrogènes à la SODECOTON**

2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture de quatre (04) lots de pièces pour groupes électrogènes à la SODECOTON, répartis comme suit:

LOT N° 1: Accessoires et outils des groupes électrogènes DOOSAN 257 KVA;

LOT N° 2: Accessoires et outils des groupes électrogènes HIMOINSA 1500 KVA;

LOT N° 3: Divers accessoires des groupes électrogènes;

LOT N° 4: Divers outillages.

3. Cout Prévisionnel

Les montants prévisionnels sont de **16 000 000 FCFA pour le lot 1**, à **14 000 000 FCFA pour le lot 2**, à **15 000 000 FCFA pour le lot 3** et **10 000 000 FCFA pour le lot 4**

4. Allotissement

La demande de cotation est répartie en **quatre (04) lots** comme suit:

LOT N° 1: Accessoires et outils des groupes électrogènes DOOSAN 257 KVA;

LOT N° 2: Accessoires et outils des groupes électrogènes HIMOINSA 1500 KVA;

LOT N° 3: Divers accessoires des groupes électrogènes;

LOT N° 4: Divers outillages.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé à la présente DCO.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **70 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 09/11/2023 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°30/23/DCO/SDCC/CIPM DU 20/10/2023 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIECES POUR GROUPES ELECTROGENES A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet de la Demande de Cotation devront être livrées en position rendu usine d'égrenage de **Gouna** dans un délai de **60 jours pour chacun des lots**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 09/11/2023 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°30/23/DCO/SDCC/CIPM DU 20/10/2023 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIECES POUR GROUPES ELECTROGENES A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 09/11/2023 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande, lot par lot, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante. Un soumissionnaire peut être attributaire des quatre (04) lots.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de soixante (60) jours à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 20 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0085/AONO/CRCE/CIPM DU 14 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES ATELIERS MOBILES ET DES OUTILLAGES DIVERS POUR LA BASE LOGISTIQUE DU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS, LIGNE 222 150 : MATÉRIELS DE RÉPARATION DES VÉHICULES ET DES ENGIN

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Centre lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture des ateliers mobiles et des outillages divers pour la base logistique du conseil Régional du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à fournir des ateliers mobiles et des outillages divers pour la base logistique du conseil Régional du Centre.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération TTC est de trois cent soixante-cinq millions trois cent soixante-neuf mille deux francs (365 369 002) francs CFA dont soixante-onze millions cinq cent cinquante mille (71 550 000) francs CFA pour le lot 1, soixante-dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents (79 897 500) francs CFA pour le lot 2 et deux cent treize millions neuf cent vingt et un mille cinq cent deux (213 921 502) francs CFA pour le lot 3

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est en trois lots.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et ayant une expérience avérée dans la fourniture des véhicules ou camions pour les lots 1 et 2 et des outillages ou pièces mécaniques pour le lot 3.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget du Conseil Régional du Centre, Exercice 2023 et suivants, Ligne 222 150 (Matériels de réparation des véhicules et des engins).

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Conseil Régional du Centre et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.coleps.cm>

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables dans les services du Conseil Régional du Centre situé à l'Hôtel de Région, au RDC, porte 002, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA, payable au compte CAS ouvert par l'ARMP dans les agences BICEC. Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Conseil Régional du Centre, au plus tard le 13 octobre 2023 à 13 heures et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0085/AONO/CRCE/CIPM DU 14/09/2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES ATELIERS MOBILES ET DES OUTILLAGES DIVERS POUR LA BASE LOGISTIQUE DU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum est de huit (08) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA pour le lot 1, un million cinq cent cinquante mille (1 550 000) francs CFA pour le lot 2 et quatre millions deux cent cinquante mille (4 250 000) francs CFA pour le lot 3 valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité ou datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances à l'ouverture des offres ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion, porte 221 du Conseil Régional du Centre, au 2^{ème} étage.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- 1) absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif autre que la caution de soumission après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés ;
- 2) absence de la caution de soumission suivant le lot à l'ouverture des plis ;
- 3) fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- 4) absence des prospectus en couleur et fiches techniques du constructeur détaillant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- 5) absence du certificat d'origine pour les deux ateliers mobiles proposés;
- 6) absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 7) n'avoir pas réalisé au cours des quatre (04) dernières années (2022-2021-2020-2019) au moins un marché public de fourniture de véhicule ou camion d'un montant minimal de cinquante millions (50 000 000) francs CFA TTC pour les lots 1&2, au moins un marché public de fourniture de pièces mécaniques ou d'outillages d'un montant minimal de deux cent millions (200 000 000) francs CFA TTC pour le lot 3;
- 8) la non validation d'au moins trois (03) critères sur l'ensemble des quatre (04) critères essentiels ;
- 9) non-respect des caractéristiques techniques majeures des ateliers mobiles ci-après:
 - véhicule pick-up mono cabine équipé de bacs à lubrifiants/graisse et de flexibles disposant un système de comptage (atelier mobile n°1)
 - Camion-citerne à gasoil équipé d'une motopompe pour chargement et déchargement (atelier mobile n°2)

 - Le type de véhicule : pick-up mono cabine 4x4 ;
 - Le type de moteur : diesel
 - La cylindrée : 2393? CC ? 2986
 - La puissance fiscale : comprise entre 9 et 10 Chevaux
 - L'empattement : 3085 mm ? e? 3105 mm
 - La garde au sol : 294 mm ? G? 310 mm

 - Le type de moteur : Diesel
 - La puissance maximale : 240 CV?P? 280CV
 - La cylindrée : 7.225 cc ?C? 7.500 cc
 - L'empattement : 4300mm?E? 4800 mm
- 10) La non-conformité à au moins 80% des spécifications techniques pour chaque lot.

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre sur :

- Le service après-vente ;
- Le délai de livraison inférieur ou égale à huit (08) mois pour chaque lot ;
- Les garanties offertes : Un an pour les ateliers mobiles et 06 mois au moins pour les outillages ;
- L'acceptation des conditions du marché.

15. Attribution

Le marché sera attribué pour chaque lot au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du Conseil Régional du Centre, au RDC, porte 002 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.coleps.gov.cm>

N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 14 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DEMANDE DE PROPOSITIONS N°05/DDP/ADC/CSPM/2023 DU 11/09/2023 POUR LA MISSION DE CONTROLE QUALITE DES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (PROJET RAP-AID).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les Propositions doivent être reçues par le Client au plus tard à la date et à l'heure ci-après : Département de la gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, au plus tard le 25/10/2023 à 13 heures ; et devra porter la mention : DEMANDE DE PROPOSITION N°05/DDP/ADC/CSPM/2023 DU 11/09/2023 RELATIVE AU CONTRÔLE QUALITÉ DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (PROJET RAP-AID) « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p> <p>L'adresse de dépôt des Propositions est : Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen Tél. /222 23 36 02, postes 335/359, BP 13615 Yaoundé.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les Propositions doivent être reçues par le Client au plus tard à la date et à l'heure ci-après : Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, au plus tard le 30/10/2023 à 13 heures ; et devra porter la mention : DEMANDE DE PROPOSITIONS N°05/DDP/ADC/CSPM/2023 DU 11/09/2023 RELATIVE AU CONTROLE QUALITE DES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (PROJET RAP-AID). « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p> <p>L'adresse de dépôt des Propositions est : Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen. Tél. 222 23 36 02, postes 335/359, BP 13615 Yaoundé.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'option de l'ouverture des offres techniques "en ligne" n'est pas proposée.</p> <p>L'ouverture des offres techniques: L'ouverture des offres par la Commission Spéciale de Passation des Marchés de ADC.SA, se fera dans la salle de réunions de la Direction Générale de la Société Aéroports Du Cameroun S.A en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Celle-ci se fera en deux temps, notamment : a. Dans un premier temps, l'ouverture des enveloppes contenant le Dossier Administratif et l'offre technique le 25/10/2023 à 13 heures. Dans un second temps, et après notification aux soumissionnaires des résultats de l'analyse de leur offre technique par le Maître d'Ouvrage ; Seuls les soumissionnaires qualifiés seront invités à l'ouverture de leurs offres financières. La date de cette deuxième séance d'ouverture sera communiquée auxdits soumissionnaires par le Maître d'Ouvrage.</p>

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'option de l'ouverture des offres techniques "en ligne" n'est pas proposée.

L'ouverture des offres techniques :

L'ouverture des offres par la Commission Spéciale de Passation des Marchés de ADC.SA, se fera dans la salle de réunions de la Direction Générale de la Société Aéroports Du Cameroun S.A en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Celle-ci se fera en deux temps, notamment :

a. Dans un premier temps, l'ouverture des enveloppes contenant le Dossier Administratif et l'offre technique le **30/10/2023 à 13 heures.**

Dans un second temps, et après notification aux soumissionnaires des résultats de l'analyse de leur offre technique par le Maître d'Ouvrage ; Seuls les soumissionnaires qualifiés seront invités à l'ouverture de leurs offres financières. La date de cette deuxième séance d'ouverture sera communiquée auxdits soumissionnaires par le Maître d'Ouvrage.

YAOUNDE le 24 Octobre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

OWONA ASSOUMOU THOMAS

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !